

Informations du Grand Conseil Vaudois

par Céline Misiego députée et membre du Comité AVIVO Lausanne

Le hors-réalité du mois

Selon un député « Le Canton de Vaud est un Canton généreux. Celui qui a besoin d'une aide la demande et l'obtient. »

Les lecteurs et lectrices du courrier de l'AVIVO, comme toutes les autres personnes qui ont droit à des prestations sociales, seront certainement d'accord avec le titre de cette brève. En effet nous savons toutes et tous à quel point il est compliqué d'obtenir les prestations sociales dont nous avons besoin et qu'il ne suffit pas juste de les demander.

La désolation du mois

Le GC refuse la demande d'offrir des repas à prix abordables pour les apprentis, apprenties, élèves du secondaire 2 ainsi que pour les étudiantes et étudiants de l'Unil et des HES.

La précarité persiste pour bon nombre de personnes étudiantes ou apprenties malgré le relâchement de la pandémie. Avec des budgets restreints aggravés par les charges telles que le logement, le transport ainsi que l'inflation, l'accès à une alimentation équilibrée est encore plus difficile à obtenir. C'est pourquoi ce postulat demandait de mettre en place des subventions pour offrir des repas n'excédant pas 5.- dans les lieux de formations.

Le bon dépôt du mois

Pour obliger les grands magasins alimentaires à donner leur stock d'invendus plutôt que de les jeter.

Selon les chiffres de la Confédération datant de 2022, environ le tiers des aliments produits pour la consommation suisse sont gaspillés ou jetés inutilement, ce qui représente environ 330kg par habitant et par an. Actuellement chaque établissement de distribution alimentaire gère ses invendus comme il le désire. De fait et dans un certain nombre de cas, lesdits invendus sont purement et simplement détruits, quand bien même ils sont encore comestibles.

La défaite du mois (à 3 voix près)

De la motion pour limiter l'utilisation d'énergies fossiles.

Elle demandait de prévenir la prolifération du charbon, du pétrole et du gaz en mettant fin à toute nouvelle activité d'exploration et de production de ces sources fossiles d'énergie afin de stopper progressivement la production et la consommation annuelles de combustibles fossiles, conformément à l'objectif climatique mondial de 1.5°C

Après les loups, les arbres

Après les loups, ce sont les arbres que le Grand Conseil met en péril en acceptant de faciliter les procédures pour abattre les arbres.

En effet il ne sera plus nécessaire de publier les abattages d'arbre dans la feuille des avis officiels. Désormais seule une mise à l'enquête suffira, hormis pour les arbres dits « remarquables ». Une procédure express sera même prévue en cas de danger imminent.

Séances d'activité physique gratuite dans les parcs Lausannois



Du 1^{er} juillet au 16 août 2024, La Ville de Lausanne, Pro-Senectute Vaud et la Haute Ecole de Santé Vaud vous proposent des séances de gymnastique en plein air gratuites pour toutes les générations confondues.

Pour que bouger rime avec liberté, gratuité et convivialité !

Ces séances d'une heure ont lieu dans les parcs suivants :

- Parc de Valency, sur l'esplanade près de la statue du cheval, les lundis à 9h00
- Parc Milan, vers la roulotte « La Milanette », les mercredis à 9h00
- Parc à côté de la Cabane des Bossons, les vendredis à 9h00

Ces séances seront données par des spécialistes en activité physiques, et sont gratuites et sans inscription. Grands-parents et petits enfants ainsi que parents et enfants sont invités à y participer !

.....

Etude la Haute Ecole de Santé Vaud

En lien avec ces cours de sports proposés dans ces trois parcs de la Ville de Lausanne, La Haute Ecole de Santé Vaud **mène une étude intergénérationnelle.**

Si vous désirez en savoir plus et que vous êtes intéressés à y participer, une séance d'information est proposée le 21 mai 2024 de 14h00 à 16h00.

Lieu : Espace Riponne, Place de la Riponne 5, 1005 Lausanne

Vous pouvez aussi prendre contact avec Mme Mathilde Hyvärinen, collaboratrice scientifique à HESAV au 021 316 83 57 ou à l'adresse e-mail suivante : mouvement@2hesav.ch ou vous inscrire directement sur le site internet : <https://hesav.ch/generations-en-forme>